

active et énergique de rassembler toutes les données nécessaires pour faire des appels d'offre et entamer la construction, nous ne devons jamais perdre de vue qu'il existe au Canada à l'heure actuelle un organisme appelé la Corporation de développement du Canada. Pour moi, nous n'avons pas utilisé comme nous l'aurions dû les ressources dont disposait cette société.

Rien ne saurait être plus précieux pour les Canadiens que d'entreprendre ce grand projet avec de l'argent canadien, de façon à ce que nous puissions dire que nous possédons de A à Z une ressource qui nous permettra de produire de l'énergie. C'est pourquoi je crois qu'il faudrait associer la Corporation de développement du Canada aux entreprises actuellement en cours. Le baron Rothschild s'est dit intéressé. D'autres Américains aussi. Encore une fois, le député de Cape Breton-The Sydneys et moi-même avons parlé à un certain nombre de représentants japonais des plus grandes compagnies de commerce du Japon. Ils sont aussi intéressés par l'énergie marémotrice de Fundy. Si ce projet intéresse tous ces gens, ainsi que des Américains, pourquoi ne pouvons-nous pas trouver ici même, au Canada, les fonds nécessaires à sa réalisation?

Le progrès de l'entreprise me réjouit. Je ne crois pas un seul instant que nous puissions faire quoi que ce soit pour l'entraver. En fait, nous pourrions, à mon avis, avancer encore plus vite et favoriser dans la mesure possible la réalisation de ce projet. Avant de me rassoier, j'aimerais ajouter qu'à mon avis, ce genre de projet d'investissement est meilleur que les 102 subventions qu'on pourrait accorder à diverses industries de la région Atlantique pour créer des emplois, et assurer la stabilité de l'emploi et la rentabilité de l'économie de cette région du Canada. C'est la façon dont on peut le faire. C'est ainsi qu'on devrait le faire. Je crois que, si nous continuons à aller de l'avant comme à l'heure actuelle, c'est la façon dont on le fera.

Des voix: Bravo!

M. Frank Maine (Wellington): Madame l'Orateur, la question de l'usine marémotrice de Fundy soulevée par le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) est une question qui ne peut être étudiée en dehors de tout contexte. Elle fait partie du grand problème de l'énergie que nous connaissons aujourd'hui. Quand je parle d'énergie, j'entends toutes les formes d'énergie, qu'elle provienne du pétrole, du gaz naturel, du charbon, qu'il s'agisse d'énergie hydro-électrique, d'énergie nucléaire, par fission ou par fusion, ou d'énergie solaire, éolienne et marémotrice. C'est le contexte d'ensemble dans lequel il faut l'étudier pour déterminer le temps et l'argent que nous y consacrerons et établir les priorités. Le gouvernement est actuellement en train de l'étudier dans le cadre d'une étude de 12 mois. Elle est presque terminée et je crois savoir qu'elle sera déposée sous peu.

Si l'on envisage toute cette question de l'énergie, la grande perspective de l'avenir est la fusion. La fusion est l'union de deux atomes d'hydrogène à une température de 50 millions de degrés centigrade, et cette fusion forme l'hélium et dégage un neutron et de l'énergie. Cette réaction produit plus d'énergie qu'il en existait au départ, d'où une énergie qui produit une réaction nucléaire.

● (1720)

Les savants prétendent que d'ici 25 ans, nous pouvons nous attendre à produire de l'énergie à partir de la réaction de fusion. L'an 2000 peut nous sembler loin, mais il faut se rappeler qu'en 1950, il y a donc 25 ans, des savants clairvoyants ont dit que de la fission de l'atome d'uranium

Forces marémotrices de Fundy

découlerait une énergie que nous pourrions capter. C'est ainsi que, aujourd'hui, nous avons le réacteur CANDU. Ce système est reconnu comme un des plus importants systèmes d'aménager d'énergie nucléaire.

M. Coates: J'invoque le Règlement, madame l'Orateur. Cela ne me fait rien que le député fasse un discours au sujet de l'énergie nucléaire en temps opportun, mais je n'apprécie pas de le voir prendre le prétexte de ma motion d'initiative parlementaire pour dire tout ce qu'il sait ou pense de l'énergie nucléaire. Si le député veut appuyer ma motion, qu'il dise quelque chose au sujet de l'usine marémotrice de la baie de Fundy.

M. Maine: A propos de ce rappel au Règlement, madame l'Orateur, je trouve indispensable de mettre l'ensemble de la question dans de justes perspectives. Ce n'est là qu'une partie du tableau général de l'énergie, et j'essaie de déployer un éventail afin de montrer à l'honorable député ainsi qu'aux autres députés comment cette question s'inscrit dans le contexte temporel que je définis, et l'énergie marémotrice n'en est qu'un aspect.

M. Coates: Madame l'Orateur, je pense que si nous étions engagés dans un débat sur l'énergie il serait tout à fait juste de procéder de cette façon mais la question dont j'ai saisi la Chambre porte sur l'énergie marémotrice de la baie de Fundy, sa production et les façons de la produire. Je m'oppose sérieusement à ce que le député arrive avec un texte préparé portant sur l'énergie nucléaire qui n'a rien à voir avec l'énergie marémotrice de la baie de Fundy et profite de l'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire pour parler d'un autre sujet.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Comme, à la lecture, je constate que la motion invite le gouvernement à envisager immédiatement d'entreprendre toute nouvelle étude qui s'impose pour obtenir les renseignements nécessaires, sans doute le député de Wellington (M. Maine) est-il sur le point d'y venir.

M. Maine: Vous avez raison, madame l'Orateur, et pour ce faire, je dois brosser un tableau d'ensemble du projet de centrale marémotrice de la Baie de Fundy de façon à le placer sous sa vraie perspective. J'étais sur le point de recommander quelle devrait être la suite logique de cette motion et indiquer les raisons pour lesquelles nous devons évoluer vers la fusion. Le combustible nécessaire à la fusion est l'hydrogène, un corps que l'eau renferme en abondance. La planète est riche en eau, et elle ne coûte pas cher. Il en est autrement de l'uranium qui doit servir de source d'énergie dans l'avenir immédiat. Les stocks d'énergie dérivée de l'uranium sont très limités; nos réserves caractérisées d'uranium devant nous durer en tout 25 ans. Voilà qui n'augure pas bien pour nos futurs besoins.

Deux autres aspects de la réaction de fusion la rendent attrayante, soit l'abondance de combustible peu coûteux et le fait qu'elle ne donne pas de déchets radioactifs nucléaires dommageables à l'environnement. C'est là un problème très grave que pose la réaction de fission, problème avec lequel le Canada et les États-Unis sont actuellement aux prises. Un autre aspect attrayant de la réaction de fusion, c'est qu'elle ne donne pas d'armes comme sous-produits. C'est un problème dont la Chambre doit s'occuper en prévoyant des garanties contre l'abus des sous-produits d'armement dans la réaction de fission nucléaire.